



*Mairie de  
Boissy La Rivière*

1 rue de la Mairie  
91690 BOISSY LA RIVIERE

☎ : 01.64.95.63.19

✉ : [mairie@boissy-la-riviere.fr](mailto:mairie@boissy-la-riviere.fr)

### ARRETE N° 04/2025

Le Maire de Boissy la Rivière (Essonne),

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi N°95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à la profession d'exploitant de taxi,
- VU l'arrêté préfectoral du 17 août 2001 réglementant la profession de chauffeur de taxi dans le département de l'Essonne,
- VU la demande présentée par la société ORMAN TAXI afin d'exercer la profession de chauffeur de taxi en remplacement de Madame Vanna KUOCH,
- VU l'avis favorable de la Commission Départementale des taxis et voitures de petite remise en date du 09 décembre 2010.

### ARRETE

**Article 1 :** La société ORMAN TAXI (loueur) demeurant à MEROBERT (Essonne) est autorisée à exercer la profession d'artisan taxi, LOCATAIRE-Gérant Taxi MORAND Valentin, en remplacement de Madame Vanna KUOCH à compter du 01 avril 2025.

**Article 2 :**

- Ampliation du présent arrêté à Monsieur le Sous-Préfet d'Etampes
- Notification à l'intéressé.

Fait à Boissy la Rivière  
Le 04 juin 2025